



Plan
Santé
VIENNE
2018-2023

AGIR ENSEMBLE
POUR LA SANTÉ
DES VIENNOIS



PRS 2018-2023
NOUVELLE
AQUITAINE
Projet Régional de Santé

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Édito



Dolores TRUEBA DE LA PINTA, directrice de la délégation départementale de l'ARS de la Vienne



Eric SURY, président du Conseil territorial de santé de la Vienne

Le *Projet régional de santé (PRS) 2018-2028*, élaboré sous le pilotage du directeur général de l'ARS, Michel LAFORCADE, prévoit 3 évolutions majeures pour notre système de santé régional :

- **Plus de prévention** et de promotion de la santé,
- **Plus de prises en charge à domicile et d'inclusion** au plus près des milieux de vie (personnes âgées, en situation de handicap et publics vulnérables),

- **Plus de prises en charge personnalisées et coordonnées** avec une participation active des patients.

Le PRS est décliné dans chaque territoire et s'adapte aux besoins spécifiques de la population.

Dans la Vienne, les enjeux de santé autour desquels nous devons nous mobiliser sont notamment :

- Améliorer l'accès à la prévention, aux soins et aux accompagnements,
- Améliorer la coordination des acteurs et l'approche en mode « parcours »,
- Accompagner les transformations du système de santé et soutenir l'innovation,
- Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge.

Le **Plan Santé Vienne** permet de coordonner la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer la santé des Viennois.

Tous les acteurs engagés

Le **Plan Santé Vienne** permet de décliner le *Projet régional de santé* sur le territoire départemental. Il constitue le cadre d'actions de la Délégation départementale de l'ARS de la Vienne et pour tous ses partenaires (CPAM, MSA, collectivités locales, Préfecture et services de l'Etat...).

Le **Conseil territorial de santé** ⁽⁴⁾ de la Vienne veille à l'adaptation de ce plan aux spécificités territoriales et participe à son évaluation.

Plan
Santé
VIENNE
2018-2023

⁽⁴⁾ Instance de démocratie sanitaire qui rassemble les acteurs de santé du territoire.

Portrait DE LA VIENNE

434 887 habitants
(463 000 à l'horizon 2023)
7,4 % de la population de
Nouvelle-Aquitaine



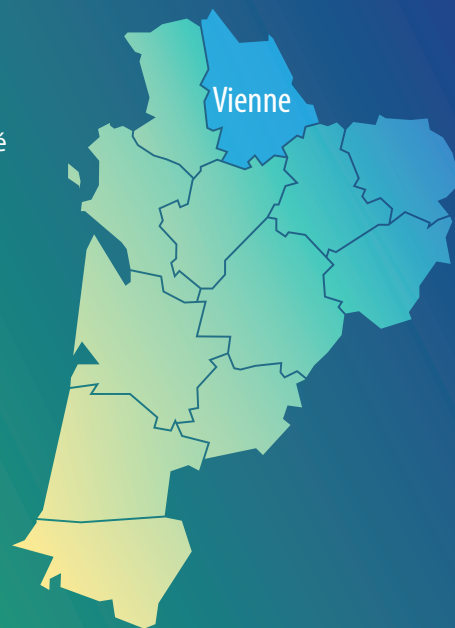
10,7 % de personnes
de 75 ans et plus

Un département rural
(hors axe Poitiers/
Châtelleraut)



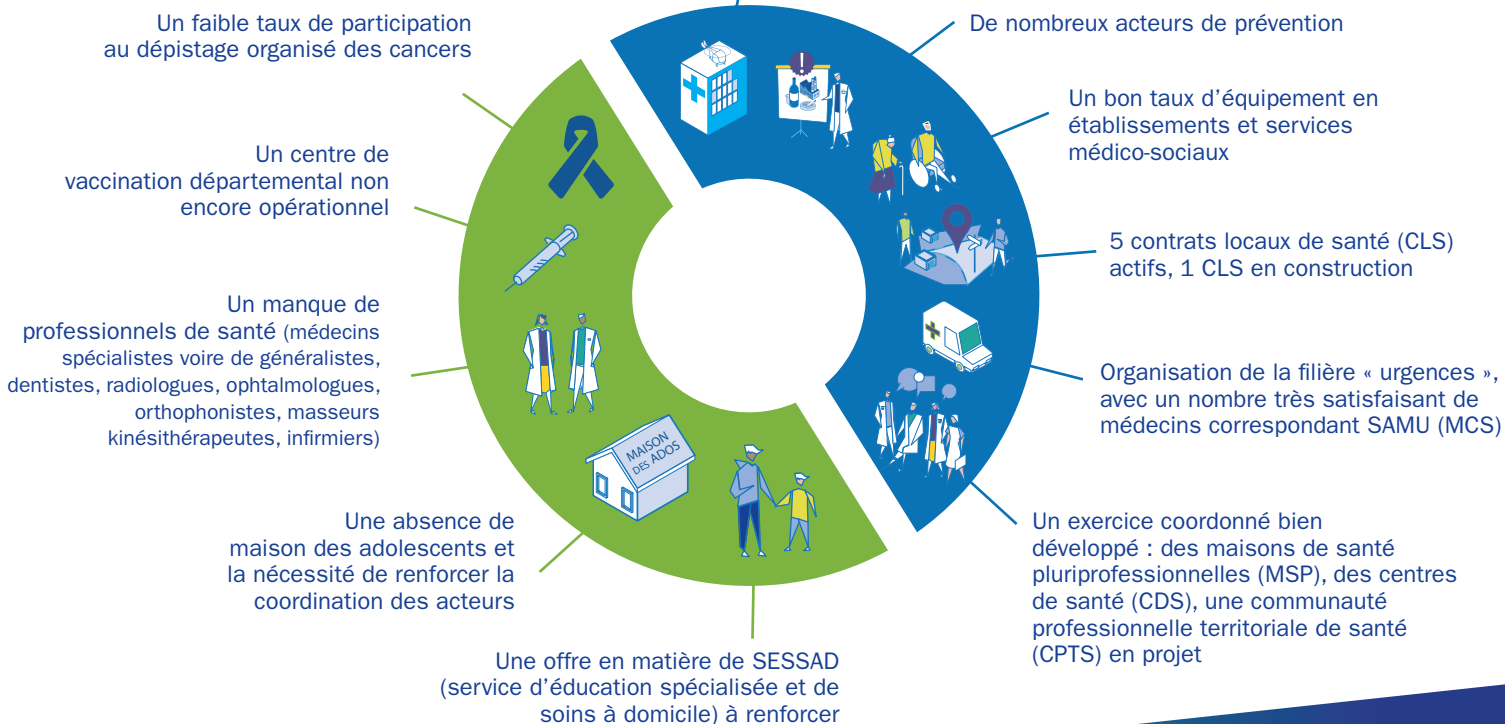
- Un taux de pauvreté comparable à la moyenne régionale (13.9 % contre 13.7 % pour la Nouvelle-Aquitaine)

- Une terre d'accueil et de passage de populations migrantes



Des forces à MAINTENIR Des fragilités à PRENDRE EN COMPTE

Des institutions liées à la qualité d'ex chef-lieu de région : ville universitaire (25 000 étudiants), CHU, administrations régionales (Rectorat...), nombreux opérateurs...



10 priorités d'action

POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES VIENNOIS



de prévention

Maladies chroniques

Agir contre le développement des maladies chroniques

Exemples d'actions

- Promouvoir la pratique d'activité physique régulière et structurer la prescription d'activité physique,
- Développer l'éducation thérapeutique du patient en ambulatoire au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles.

Vaccination

Développer le taux de couverture vaccinale

Exemple d'action

- Promouvoir un « pôle ressource vaccination » départemental au sein du CHU de Poitiers.



Dépistage des cancers

Renforcer le dépistage organisé des cancers

Exemple d'action

- Promouvoir le dépistage organisé notamment auprès des populations les plus vulnérables.



de prise en charge à domicile et d'inclusion

Aller vers les personnes précaires

Faciliter l'accès à la santé des populations précaires et vulnérables

Exemple d'action

- Renforcer la mobilité des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) et des Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP).



Coordination

Renforcer la coordination des parcours

Exemples d'actions

- Poursuivre le développement de l'exercice coordonné notamment dans le cadre des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP),
- Promouvoir le recours à la plateforme territoriale d'appui (PTA).



d'offre de soins personnalisée et coordonnée



Accès aux soins

Renforcer l'accès aux soins

Exemples d'actions

- Développer les consultations avancées, notamment dans le Civraisien et le Loudunais,
- Développer la télémédecine et les outils d'échanges dématérialisés entre les professionnels,
- Promouvoir les pratiques avancées (infirmières en pratique avancée, orthoptistes...) et l'exercice de la télémédecine.

Accès aux soins non programmés

Conforter l'accès aux soins non programmés

Exemple d'action

- Promouvoir la fonction de médecin correspondant SAMU (MCS).



Usagers : acteurs du système de santé

Promouvoir le pouvoir d'agir des usagers du système de santé

Exemples d'actions

- Favoriser l'expression des usagers au sein du Conseil de Vie Sociale Départemental (CVSD),
- Promouvoir l'usager expert.

Exercice coordonné

Améliorer l'attractivité du territoire

Exemples d'actions

- Pérenniser l'accueil commun sur rendez-vous des professionnels de santé,
- Favoriser l'exercice coordonné des professionnels dans toutes ses modalités.

Santé mentale

Agir en matière de santé mentale

Exemples d'actions

- Déployer le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Vienne,
- Créer une maison des adolescents.

Le PRS Nouvelle-Aquitaine, c'est :

- **3 documents plus synthétiques et lisibles** pour permettre à tous les acteurs de s'y inscrire : le Cadre d'orientation stratégique (COS), le Schéma régional de santé (SRS) et le Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS).
- **Un suivi et une évaluation renforcés**, notamment autour d'un nombre resserré d'indicateurs dits traceurs de la politique régionale.



Consultez ces documents et suivez la mise en oeuvre du PRS sur le site internet de l'ARS : nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Délégation départementale de la Vienne

4 rue Micheline Ostermeyer
BP 20570
86021 Poitiers Cedex
05 49 42 30 50
ars-dd86-direction@ars.sante.fr

Siège

103 bis rue Belleville - CS 91704
33063 Bordeaux Cedex
05 57 01 44 00
ars-na-contact@ars.sante.fr



Suivez l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur
Facebook et Twitter